

NOTRE ENGAGEMENT

Garantie KM+ propose des programmes de protection mécanique correspondant à vos besoins. La protection mécanique KM+ protège votre VR au-delà de la garantie du manufacturier.

ROULEZ L'ESPRIT
TRANQUILLE EN
TOUT TEMPS.



PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Un programme de fidélité est inclus, ce qui vous donne droit à un crédit en cas de perte totale de votre équipement au cours du terme de la garantie.

AVANTAGES

- Courtoisie
- Programme de fidélité
- Frais de déplacement unité mobile (200\$)
- Indemnité d'assistance routière
- Option tranquillité d'esprit
- (Interruption de voyage et perte de nourriture)
- Pièces haute technologie
- Financement de prime disponible
- Garantie transférable
- Réparations dans un garage de votre choix Garantie honorée au Canada et aux États-Unis

OPTIONS

- + Aucune franchise
- + Remboursement de prime
- + Programme à exclusion 10 ans et moins
- + Frais de déplacement unité mobile doublé (400\$)

1 855 521-7638

CANADA & ÉTATS-UNIS

f @GarantieWarrantyKMPlus

@KMPlusWarranty

kmpius.ca



Ce dépliant est à titre publicitaire seulement. Veuillez vous référer au contrat pour les termes et conditions.



PROGRAMMES COMPLETS DE
GARANTIE MÉCANIQUE POUR

VR REMORQUABLES

CARAVANE PORTÉE

TENTE-ROULOTTE

ROULOTTE (HYBRIDE, À SELLETTE,
DE PARC, CARGO, À SELLETTE CARGO)

PIÈCES COUVERTES

PROGRAMME PLATINE

PROGRAMME OR

Système de freins: Maître-cylindre, dispositif servofrein hydraulique, cylindres de roues, étrier de freins et pistons, compensateurs de freinage, canalisations, plateaux de freins, système antiblocage des freins.

✓ ✓

Suspension: Roulements de roues, essieux, ressorts et lames de suspension, récepteur de freinage électrique et aimants.

✓ ✓

Châssis (cadre): Seulement les châssis en métal sont couverts (excluant châssis en aluminium et en bois).

✓ ✓

Système d'évacuation des eaux: Éviers, toilette, douche, réservoirs, raccords et connections, pompe de circulation d'eau, valves, joints d'étanchéité.

✓ ✓

Système d'alimentation d'eau: Réservoir à eau, compresseur, pompe à eau, canalisations, plomberie.

✓ ✓

Climatisation centrale ou de toit: Ventilateur (incluant moteur), compresseur, évaporateur, relais, thermostat, pompe à chaleur, condenseur, soupape d'expansion, dispositif de contrôle électronique, soupape inversée, circuits imprimés, panneau de contrôle, interrupteur.

✓ ✓

Cuisinière et four: Brûleur, système d'allumage, dispositif de contrôle électronique, circuits imprimés, thermostat, thermocouple, soupape du brûleur, four à convection, four à micro-ondes, hotte (incluant moteur), raccords et connections.

✓ ✓

Système de gaz propane: Régulateurs, soupapes, jauges, filage, connecteurs, valve de bombonne.

✓ ✓

Système de chauffage central: Brûleur, système d'allumage, fournaise, échangeur thermique, interrupteur, thermocouple, soupapes de gaz, thermostat, ventilateur (incluant moteur), circuits imprimés, pompe, soupape inversée, dispositif de contrôle, raccords et connections, relais.

✓ ✓

Réfrigérateur: Brûleur, système d'allumage, compresseur, thermostat, thermocouple, unité de refroidissement, condenseur, ventilateur, circuits imprimés, raccords et connections, dispositif de contrôle, éléments, commutateurs.

✓ ✓

Génératrice: Uniquement couvert si la génératrice est d'origine du fabricant. Démarreur, commutateurs, convertisseur inverseur de charge, régulateur de tension, jauges, dispositif de contrôle, circuits imprimés, câblage électriques, prise de courant, commutateur de transfert, compteurs d'heures, toutes les pièces internes lubrifiées du moteur.

✓ ✓

Programme de fidélité: Si le véhicule est déclaré perte totale au cours du terme de la garantie supplémentaire, un crédit sera émis applicable à l'achat d'une garantie sur le prochain véhicule.

✓ ✓

Accessoires de luxe: Uniquement couvert si les pièces sont d'origine (pièces du fabricant). Laveuse et sècheuse, Lave-vaisselle, foyer électrique, distributeur à glaçons, broyeur et/ou compacteur de déchets, aspirateur central, détecteurs (fumée, propane, monoxyde, gaz), panneau solaire, système d'alarme, système électronique de déverrouillage des portières, poignées et serrures de porte, luminaires intérieurs / extérieurs (excluant toutes sortes d'ampoules), prises de courant, thermostat.

ND ✓

Équipements électriques: Uniquement couvert si les pièces sont d'origine (pièces du fabricant). Système de marchepieds électriques (moteur et contrôle, dispositif de contrôle), système d'auvents électriques (excluant toile), système de mise à niveau électrique ou hydraulique, systèmes de rallonges escamotables.

ND ✓

Courtoisie: Une indemnité de location de 50\$ par jour, jusqu'à concurrence de 7 jours au total, lorsque le véhicule est en réparation et est hors service pour plus de 48 heures.

ND ✓

Pièces haute technologie: Uniquement couvert si les pièces sont d'origine (pièces du fabricant). Téléviseur, cinéma maison (excluant haut-parleurs), chaîne audio (excluant haut-parleurs), lecteur CD, DVD ou Blue Ray, antenne de télévision ou satellite (moteur et/ou électronique), Système GPS, moteur et pompe de lit hydraulique (excluant matelas), système de caméra de recul, capteurs (stationnement, collision, d'angles morts).

ND ✓

Frais de déplacement unité mobile: En cas d'incident couvert seulement et aucun remboursement sans reçu valable. Une indemnité pour les frais reliés au déplacement d'une unité mobile ne dépassant pas 200 \$ taxes incluses par événement, maximum 3 appels par contrat, et que la réparation est expressément couverte par le programme choisi.

ND ✓

Tranquillité d'esprit: Interruption de voyage: une indemnité ne dépassant pas 100\$ par jour, jusqu'à concurrence de 300\$ lorsque le véhicule est en réparation et est hors service pour plus de 24 heures. **Perte de nourriture:** une indemnité ne dépassant pas 50\$ pour le remplacement de la nourriture dans le cas d'un bris couvert du réfrigérateur et/ou congélateur.

ND ✓

Programme à exclusion 10 ans et moins: (Applicable aux modèles de 10 ans d'âge et moins) En complément des éléments spécifiquement désignés dans la section des pièces couvertes du contrat. KM+ s'engage à assumer les frais relatifs à la réparation ou au remplacement de toute autre pièce, à condition qu'elle ne figure pas dans la section des exclusions du contrat.

ND OP

Frais de déplacement unité mobile: En cas d'incident couvert seulement et aucun remboursement sans reçu valable. Une indemnité pour les frais reliés au déplacement d'une unité mobile ne dépassant pas 400 \$ taxes incluses par événement, maximum 3 appels par contrat, et que la réparation est expressément couverte par le programme choisi.

ND OP

Aucune franchise: Permet d'éviter de payer la franchise applicable en cas de réclamation admissible couverte par votre programme de garantie.

OP OP

Remboursement de prime: Applicable sur les termes de 36 mois et plus. Si aucune réclamation n'est faite au cours du terme de la garantie supplémentaire, un remboursement complet ou en partie du coût payé pour acquérir la garantie, incluant toutes taxes applicables, pourra vous être émis jusqu'à un montant maximal de 1 500 \$ pour le programme Or ou 2 500\$ pour le programme Platine.

OP OP

Indemnité d'assistance routière: une indemnité ne dépassant pas 100\$ par événement, maximum 3 appels par contrat, dans le cas des incidents suivants: remorquage, survoltage de batterie, livraison de carburant, services de déverrouillage, changement de pneu et treuillage.

OP OP